

Paris, le 18 décembre 2012

N/Réf. : BA/CF/12-366

L. C. C. 18-2012

OBJET : **Recommandations techniques du FPSPP sur le nouveau plan comptable**

Madame, Monsieur le Directeur,

Pour faire suite aux réunions de Trésoriers, de Directeurs et de Responsables financiers qui se sont tenues au début de l'année 2012, le FPSPP publie ci-après ses recommandations techniques liées au nouveau plan comptable applicable depuis 2012 aux OPCA et OPACIF, suite au règlement n° 2011-01 du 9 juin 2011, homologué par l'arrêté du 27 décembre 2011, publié au *Journal officiel* du 30 décembre 2011.

Nous vous proposons en pièce jointe à la présente lettre circulaire :

- ♦ Les recommandations techniques du FPSPP (fichier power point) ;
- ♦ Un exemple de comptabilisation des fonds réservés dans le cadre du nouveau plan comptable 2012 (fichier PDF).

Pour toute demande de renseignements complémentaires sur les documents joints, ou les documents auxquels il est fait référence, notamment dans les LCC 17 (levée des conditions suspensives) et LCC 16 (transferts inter-FONGECIF), je vous remercie de bien vouloir nous les transmettre par e-mail à l'adresse créée spécialement à cet effet : cst@fpspp.org.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, l'expression de mes meilleures salutations.



Bernard ABEILLÉ
Directeur Général

PJ/2